



Secourisme Pour Tous



Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Public concerné :

Toute personne désirant être affectée à la sécurité et la surveillance :
principalement des zones de baignade aménagées d'accès public et gratuit, en bord de mer ou près des plans d'eau, à titre dérogatoire et secondaire, d'un établissement d'accès payant (piscine)

Prérequis :

- Avoir 17 ans pour pouvoir passer l'examen
- Un niveau minimum en natation est demandé
- Etre reconnu apte médicalement

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade.
- Surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite. Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.

Programme et contenu :

↳ Théorie et réglementation :

- surveillance et responsabilités
- les lieux de surveillance
- la réglementation nautique
- la prévention des noyades
- l'organisation des secours
- le vent et la mer

↳ Techniques de sauvetage aquatique :

- approche du noyé
- prise de la victime au fond
- remontée à la surface
- maintien de la victime
- remorquage
- sortie de l'eau
- parades aux prises du noyé

Résultats attendus de la formation : Devenir un sauveteur secouriste aquatique

Modalités d'accès : Le candidat peut s'inscrire dès le mois précédent le début de la formation, et ce jusqu'à ce que la formation soit complète.

Le candidat doit fournir un dossier d'inscription + un certificat médical de non contre-indication pour être admis à la formation et à l'examen, une convention signée. Une autorisation parentale est aussi demandée aux candidats mineurs.

Informations sur l'admission :

Dossier d'inscription à télécharger sur la page www.secourismepourtous.org ou par demande par mail à l'adresse secourismepourtous@gmail.com

Contrôle de l'identité et des pièces justificatives lors du début de la formation

Conditions tarifaires : 480€ comprend le PSE1 + BNSSA

350€ pour uniquement le BNSSA

+ 60€ si le candidat dispose déjà du PSE1 et doit passer son recyclage annuel.

Frais de certifications inclus.

En cas d'échec à l'examen, le candidat doit s'acquitter de frais administratifs pour sa réinscription: 100€.

Frais additionnels : Les repas restent à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation et durée : La formation est de 45 heures minimum de face à face pédagogique, réparties entre les entraînements BNSSA en piscine et le PSE1. La formation est répartie sur plusieurs journées, en présentiel, en journée et soirée.

La formation est répartie sur une durée de 15 jours à 3 mois.

Le calendrier avec les dates et les horaires sont fournis sur le site www.secourismepourtous.org ou par demande mail à l'adresse : secourismepourtous@gmail.com

Modalités d'évaluation : Examen final organisé par l'association (3 épreuves pratiques et 1 épreuve théorique)

Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : Chaque situation d'handicap sera étudiée. Suite à l'analyse du besoin de la personne en situation d'handicap, des dispositifs seront mis en place pour une prise en charge adaptée.

Documents remise en fin de stage : En cas de réussite à l'évaluation, le candidat se verra remettre, dans un délai de quinze jours, un diplôme. Le diplôme est envoyé à l'adresse mail fournie par le candidat lors de son inscription.

En cas de candidat encore mineur, le candidat recevra une attestation de réussite. Il devra prendre contact avec l'Association à sa majorité pour obtenir son diplôme.

Poursuite après le diplôme : devenir MNS (formation non dispensée par l'Association)

Contact :*secourismepourtous@gmail.com*

06-65-23-12-72